



Appareil conforme à la législation européenne: directive 73/23/CEE (directive basse tension); directives 89/336/CEE et 92/31/CEE (compatibilité électromagnétique); directive 99/5/CE (équipements terminaux de télécommunication)

A.E.M. Sécurité S.A. 31, rue Turgot 68110 ILLZACH aem.securite@wanadoo.fr Tél:03.89.66.14.33 Fax:03.89.66.43.22

PARASURTENSEURS SECTEUR 230V MONOPHASE

BPF230B et BPF230B/10A

NOTICE TECHNIQUE DE RACCORDEMENT

1. GENERALITES:

Le BPF230B est un dispositif de protection contre les surtensions transitoires sur les lignes d'alimentation 230V 50Hz du réseau public de distribution en régime TN ou TT. La protection s'effectue sur deux fils par rapport à la terre et est complétée par **un filtre passe-bas**. Lors d'une surtension, plusieurs dispositifs d'écrêtage en paliers entrent

progressivement en action. Le pouvoir d'écoulement est 20 KA (forme d'onde 8/20µs) et la valeur de crête maximum est de 40 KA (forme d'onde 8/20µs). **Le filtre passe-bas symétrique** permet d'amortir les pointes de tension provoquées par la mise en conduction de dispositifs à décharge.

2. PRESENTATION:

Le parasurtenseur BPF230B est livré monté dans un boîtier plastique : Deux chevilles 6 x 30 mm et deux

vis 3,5 x 30 l'accompagnent, pour permettre la fixation murale.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES:

- Nombre de fils protégés : **2**
- Tension de ligne nominale: **Un=230V eff.**
- Tension de ligne théorique maximum:
Un max: 253V efficace.
- Capacité de serrage des bornes: **2,5 mm²**
- Tension maximum entre deux bornes quelconques d'entrée:
Umax = Unmax +20% = 304 V
- Courant de fuite maxi sous tension maximum (U max.): **100 µA**
- Courant maximum d'utilisation:
2A pour le BPF230B
10A pour le BPF230B/10A
- Filtre passe-bas: fréquence de coupure (à - 3db):

- 80 KHz** environ pour le BPF230B
- 145 KHz** environ pour le BPF230B/10A
- Dimensions: L x l x H: **150 x 82 x 47,5 mm**
- Poids : **200 g environ**
- Résistance d'insertion en continu **par conducteur protégé: 0,1 Ohms max.**
- Capacité de filtrage entre chaque conducteur protégé et terre: **0,01 µF**
- Capacité entre phase et neutre : **0,1 µF**
- Pouvoir d'écoulement (onde 8/20 µs): **20KA**
- Tension résiduelle sur onde de choc 20KA (8/20µs):
< 2 x Umax (typique) (610V)
< 1,4 x Umax (typique) pour version SP (protection supplémentaire)

4. INSTALLATION:

Il est impératif, dans le cas où l'appareillage à protéger doit être relié à la terre, de relier celle-ci à la borne de terre du parasurtenseur côté sortie protégée. Ce raccordement de terre doit être effectué à l'exclusion de toute autre liaison (autres liaisons de terre, tuyaux d'eau, pilier métallique etc.) **dont on évitera même la proximité** (possibilité de couplage capacitif). Dans le cas où l'appareillage à protéger ne doit pas être relié à la terre, on veillera à ce qu'aucune partie de celui-ci ne soit en contact ou à proximité de masses métalliques ou de conducteurs reliés à la terre. On veillera tout particulièrement à ce

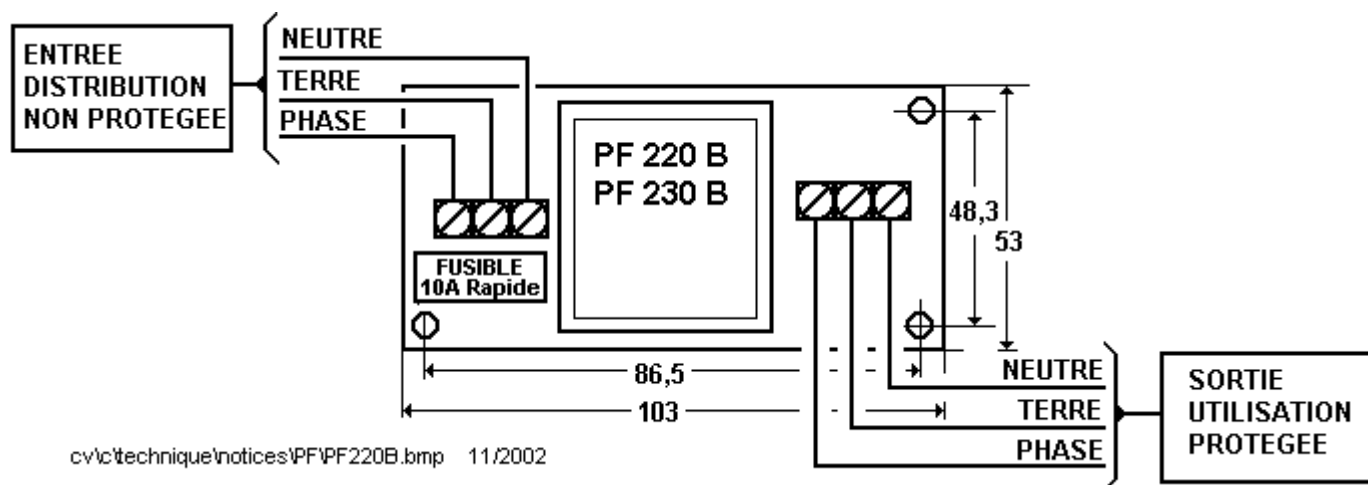
que la mise à la terre des bornes de terre coté entrée non protégée soit effectuée correctement. On veillera de même à séparer nettement le réseau "entrée non protégée" du réseau "sortie protégée" (possibilité de couplages inductifs ou capacitifs). Ne jamais faire passer dans le même conduit câble "protégé" et câble "non protégé". En cas de remplacement du fusible, utiliser un élément possédant exactement les mêmes caractéristiques: 5 x 20 mm, 10 A rapide, fort pouvoir de coupure. Il est préférable de se procurer les fusibles chez le fournisseur habituel de parasurtenseurs A.E.M.

5. REFERENCES :

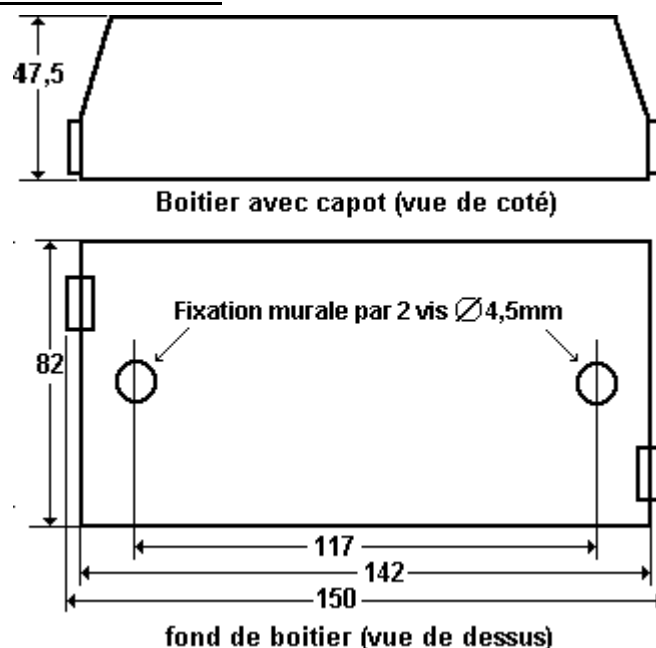
BPF230B : Parasurtenseur 230V 2A maximum
BPF230B-SP : id. avec protection supplémentaire

BPF230B/10A : Parasurtenseur 230V 10A maxi.
BPF230B/10A-SP : id. avec protection sup.

6. PLAN DE RACCORDEMENT :



7. DIMENSIONS DU BOITIER :



◆ A.E.M. (EST)	68110 ILLZACH - (Usine et siège social) 31,rue Turgot	Tél: 03.89.66.14.33 Fax: 03.89.66.43.22
◆ ADISTEL (NANTES)	44880 SAUTRON - 8 rue du Meunier,ZAC du moulin	Tél: 02.40.63.00.00 Fax: 02.40.63.30.08
◆ ADISTEL (LYON)	69120 VAULX EN VELIN - 32 av Marcel Cachin	Tél: 04.72.04.02.02 Fax: 04.72.04.20.20
◆ ARTS (NORMANDIE)	27301 BERNAY - ZI La Grande Malouve BP152	Tél: 02.32.46.89.33 Fax: 02.32.46.52.35
◆ ARDENT-AEM		
PARIS	93320 PAVILLONS/BOIS -Z.I. La Poudrette-52,allée de Luxembourg	Tél: 01.48.02.74.44 Fax: 01.48.02.20.95
ANGOULEME	16160 GOND PONTouvre - 336 bis Route de Paris	Tél: 05.45.68.27.87 Fax: 05.45.68.58.31
NORD	59506 DOUAI - 709 rue Jean Perrin,tour Delta,bureau 105,ZI Dorignies	Tél: 03.27.99.89.95 Fax: 03.27.99.89.31
NICE	06220 VALLAURIS 2791 chemin St-Bernard; Technopole des moulins	Tél: 04.93.95.81.28 Fax: 04.93.95.81.30
TOULON	83130 LA GARDE 2 chemin de la planquette ZAC Pauline II	Tél: 04.94.14.02.14 Fax: 04.94.14.01.95
MARSEILLE	13014 MARSEILLE 97 traverse Notre Dame du Bon Secours	Tél: 04.91.67.46.46 Fax: 04.91.67.49.44

S.A au capital de 160.000 euros - R.C Mulhouse B 322 084 443 - Code APE 332 B